

Déclaration sur la rémunération des employés dans le secteur de bienfaisance et sans but lucratif

Sommaire

Récemment, les médias se sont beaucoup intéressés à la rémunération des employés du secteur de bienfaisance et sans but lucratif au Canada. Imagine Canada croit profondément à la transparence et à la reddition de compte, et en fait valoir la nécessité, comme on peut voir dans son [Programme](#) [Programme de normes](#), son [Code d'éthique](#) et le [portail DonAction](#), mais il croit aussi que les travailleurs du secteur de bienfaisance et sans but lucratif doivent être rémunérés de manière appropriée pour leur travail.

Quels sont les faits?

- Le secteur de bienfaisance et sans but lucratif est extrêmement diversifié, incluant de très petites organisations communautaires menées par des bénévoles comme des exploitations extrêmement complexes nécessitant des millions de dollars, souvent pour travailler aux niveaux national et international. Le secteur inclut les hôpitaux (et non seulement les fondations des hôpitaux), les universités et les collèges, les grandes institutions culturelles de classe mondiale (musées, orchestres symphoniques, etc.), les organisations finançant la recherche en santé au Canada, les agences de développement international et bien d'autres.
- En 2009, environ 2 072 des plus de 85 000 organismes de bienfaisance au Canada payaient au moins un de leurs employés plus de 120 000 \$ par année, et 308 d'entre eux offraient une rémunération d'au moins 250 000 \$ aux titulaires de certains postes. Beaucoup de ceux-là sont des hôpitaux, des universités et d'autres très grandes organisations.

Pourquoi certains organismes de bienfaisance et sans but lucratif accordent-ils des salaires de plus de 100 000 \$?

- Même si la très grande majorité des employés du secteur reçoit une rémunération bien en deçà de 100 000 \$, beaucoup d'organismes de bienfaisance ont besoin de millions de dollars pour aborder les plus intraitables problèmes sociaux, environnementaux, culturels ou de santé et gérer des enjeux de gestion extrêmement complexes. Ils évoluent dans le même marché du travail national et international que les autres employeurs. Si le marché dicte qu'une combinaison de compétences, d'expériences et de responsabilités vaut un certain niveau de rémunération, il faut que les organismes de bienfaisance en tiennent compte lorsqu'ils prennent des décisions en matière de rémunération.

Suite...

- Les organismes de bienfaisance doivent se mesurer à une grande demande pour les personnes possédant les compétences et l'expérience nécessaires pour gérer efficacement une organisation complexe ou de grande taille. Les organismes de bienfaisance ne doivent pas seulement concurrencer les organismes de leur secteur pour trouver des employés; ils doivent de plus en plus concurrencer le secteur privé, le secteur public et des organisations aux États-Unis et dans d'autres pays. S'ils veulent avoir un impact réel, ils doivent se munir des bons outils et des bonnes personnes pour diriger leurs organismes complexes.

Comment la rémunération est-elle déterminée?

- Il n'existe pas de réponse unique à la question de savoir combien un organisme de bienfaisance doit offrir comparativement aux organisations d'autres secteurs. Des forces du marché interviennent et chaque organisme doit déterminer combien il doit payer pour les compétences et les résultats qu'il souhaite obtenir, en fonction de ses compétences, de son expertise et de son expérience en comparaison de la rémunération. Comparer les emplois selon les différentes fonctions au sein d'un organisme est déjà difficile, mais essayer de comparer et de gérer la rémunération entre les organismes, les secteurs et les régions de différentes tailles est un processus extrêmement complexe.
- Les décisions, en particulier en ce qui a trait à la rémunération des postes de direction, sont prises par les conseils d'administration composés de bénévoles de tous les secteurs (sans but lucratif, public et privé), et sont fondées sur la meilleure information disponible et sur la volonté de produire un impact réel en ayant recours à des professionnels qualifiés. Une fois les décisions prises cependant, l'information doit être transparente.

Que font les organismes de bienfaisance pour être transparents et rendre des comptes en matière de rémunération des employés?

- Imagine Canada croit profondément que tous les organismes du secteur doivent faire preuve de transparence et rendre des comptes sur leurs opérations. Les organismes de bienfaisance répondent déjà aux exigences de déclaration établies par l'Agence du revenu du Canada (ARC), leur organisme de réglementation fédéral. En 2009, des exigences ont été ajoutées pour inclure la divulgation de la fourchette de rémunération des 10 employés les mieux payés. Ce nouveau règlement fournit un équilibre entre la protection de la vie privée et la transparence auprès des Canadiens. L'information est accessible au public sur le site Web de l'ARC et le sera aussi sur le [portail DonAction](#).

Que peuvent faire les Canadiens pour s'informer au sujet d'un organisme de bienfaisance?

- Les Canadiens peuvent trouver de l'information sur un organisme qu'ils souhaitent appuyer en visitant son site Web, en communiquant directement avec l'organisme ou en consultant le [répertoire des organismes de bienfaisance](#) de l'ARC. S'ils ne trouvent pas l'information dont ils ont besoin ou ne sont pas satisfaits des réponses fournies, ils devraient envisager de faire un don à un autre organisme de bienfaisance qui répond à leurs exigences en matière de transparence et de reddition de comptes.

Suite...

Quel est le plus grand problème du secteur en matière de rémunération?

- La plupart des organismes de bienfaisance et sans but lucratif au Canada sont de petits organismes communautaires. Pour beaucoup d'entre eux, recruter et retenir du personnel est très difficile en raison des bas salaires et des avantages sociaux (dont le régime de pension) restreints qu'ils peuvent offrir en raison de leurs ressources financières limitées. Si un problème doit être abordé, c'est celui de la nécessité de fournir une rémunération appropriée aux personnes qui travaillent dans les nombreux organismes communautaires ou de petite taille.

Que fait Imagine Canada pour les organismes de bienfaisance et les Canadiens?

- Le [Programme de normes](#) actuellement à l'essai fournira, entre autres, des outils et des ressources pour aider les organismes à renforcer leurs capacités à toujours améliorer leurs pratiques de gouvernance, y compris leur transparence dans des domaines comme la rémunération. Le Programme de normes prévoit un programme d'accréditation volontaire pour les organismes qui souhaitent montrer publiquement qu'ils répondent aux normes selon un processus d'examen par une tierce partie. À notre connaissance, il s'agira du premier programme d'accréditation national au monde pour des organismes sans but lucratif. Il mènera à de meilleures pratiques dans l'ensemble du secteur de bienfaisance et sans but lucratif et augmentera la confiance des Canadiens.
- Le [Programme du Code d'éthique](#) fournit des normes aux organismes de bienfaisance pour gérer leur situation financière et leurs collectes de fonds de manière responsable et en rendre compte. [Plus de 400 organismes de bienfaisance](#) participent au [Programme du Code d'éthique](#) et s'engagent à faire preuve de transparence et à mener des collectes de fonds éthiques. Le [Guide sur les dons de bienfaisance](#) du Programme aborde certaines des questions les plus fréquentes des donateurs canadiens, y compris les salaires dans les organismes de bienfaisance et la rémunération des agents de financement.
- [DonAction](#) facilite l'accès des Canadiens à toute l'information que les organismes de bienfaisance fournissent à l'ARC et fournira de l'information additionnelle fournie par les organismes eux-mêmes, ce qui donnera aux Canadiens un accès facile à l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées au sujet des organismes qu'ils souhaitent appuyer.

Mise à jour : 28 février 2012

Publié : 19 juillet 2011

Imagine Canada est un organisme de bienfaisance canadien qui promeut les organismes de bienfaisance et sans but lucratif du Canada. Il renforce la voix collective du secteur, agit comme forum et lieu de rencontre et crée un milieu propice dans lequel les organismes contribuent à bâtir des collectivités solides. www.imaginecanada.ca/fr